

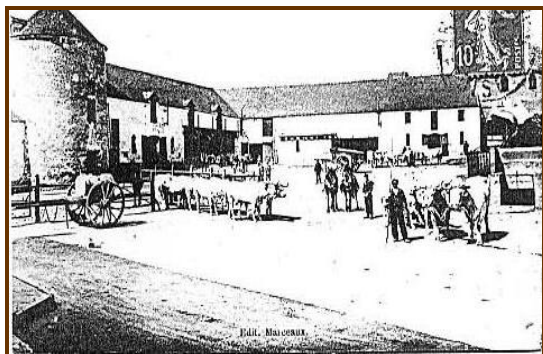


LE MANOIR DES CHEVALIERS



Le Manoir des Chevaliers

Le Manoir des Chevaliers est situé dans le Vexin Français entre la Viosne et la Chaussée Jules César, voie Romaine de Lutèce à Lillebonne. Au XIIIe siècle une famille qui porte le nom du Perchay s'y installe. La pierre tombale de Jehan du Perchay est visible dès l'entrée dans la petite nef (déplacée depuis sa restauration en 1997). La famille Perchay reste Seigneur du village jusqu'au XIVe siècle, la veuve du dernier d'entre eux épouse le Seigneur de Guiry et demeure ainsi Seigneur jusque vers 1720. A cours d'argent ils vendent au Marquis de Crussol, lequel sera maître du Perchay de 1760 à 1838.



La Révolution n'a pas dû perturber considérablement la vie du village. Le XIXe siècle voit le Perchay s'ouvrir lentement à la vie moderne, quelques familles se succédèrent dans le domaine jusqu'en 1950 ou la quasi-totalité de la population active est employée à la grande ferme. Les guerres de 1870, 1914-1918 et 1935-1945 firent subir au village l'occupation, deux exodes et un lourd tribut de morts. De nouvelles familles en provenance des départements envahis et aussi des familles Slovaques, polonaises s'y installèrent ...

En cette deuxième partie du XXe siècle le Perchay connut des transformations. Tout d'abord dans les années 1950 l'abandon progressif des professions agricoles. La ferme de l'église employait une centaine d'ouvriers vers 1900 et qu'une cinquantaine en 1956. Implantation d'une usine de fabrication d'aliments de bétail, d'une stabulation de 200 vaches, de fosses d'ensilage... et servaient de modèle à des groupes de visiteurs étrangers. Cette modernisation très importante n'a malheureusement pas permis de maintenir l'activité au-delà de 1966. Malgré cela, contre vents et marées l'identité du Perchay reste maintenue.



Le Manoir des Chevaliers

Vous propose pour cette journée qui constitue une étape importante de votre vie

- Un lieu exclusivement réservé du samedi 14h au dimanche 17h pour une capacité maximale de 150 convives
- Son jardin d'hiver de 60m² avec vue sur le parc privé pour votre cocktail ou votre piste de danse
- Son grand salon, ses boiseries et sa cheminée, sauront vous enchanter pour votre repas
- Sa terrasse découverte vous séduira dès les beaux jours
- 7 chambres doubles





| <p style="text-align: center;">Tarifs</p> <p style="text-align: center;">2015-2016</p> <p style="text-align: center;">Fermeture du 01 novembre Au 31 mars</p> | <p style="text-align: center;">Quintessence Pour prolonger le plaisir</p> <p style="text-align: center;">De 14h, le Jour J, (Le Samedi)</p> <p style="text-align: center;">A 17h, le lendemain, (Le Dimanche)</p> | <p style="text-align: center;">Ultimate Jours de Fête All Inclusive</p> <p style="text-align: center;">De 11h, le Jour 1, (Le Vendredi)</p> <p style="text-align: center;">A 17h, le Jour 3, (Le Dimanche)</p> |
|---|--|---|
| <p>Location des Salons</p> | <p>3 980.00 €</p> | <p>5 480.00 €</p> |
| <p>Location gîte 7 chambres</p> <p>Soit par chambre</p> | <p>590.00 €</p> | <p>Incluses le vendredi et le samedi</p> |
| | <p>84.00 €</p> | |
| <p>Pour information non imposé :</p> | | |
| <p>Nappe (nettoyage inclus)</p> | <p>9.80 €</p> | <p>9.80 €</p> |
| <p>Serviette (nettoyage inclus)</p> | <p>1.20 €</p> | <p>1.20 €</p> |
| <p>Chaise housée Ivoire</p> | <p>5 €</p> | <p>5 €</p> |
| <p>Table pour 10 pers.</p> | <p>9 €</p> | <p>9 €</p> |



Conditions Générales de Réservation

Toute réservation est considérée comme ferme et définitive selon les termes suivants :

- 1^{er} versement d'arrhes : A la signature du contrat et des conditions générales de vente.
- 2^{ème} versement d'arrhes : 6 mois avant votre réception avec votre attestation « Responsabilité Civile ».
- 3^{ème} versement d'arrhes : 3 mois avant la réception avec votre chèque de caution.

En l'absence d'une des pièces citées précédemment, et/ou le non versement de vos arrhes, la réservation ne sera pas considérée comme ferme et définitive.

Conditions Générales d'Annulation

Pour toute annulation qui nous parviendrait entre le 9^{ème} et le 6^{ème} mois avant la date de la manifestation, les arrhes versés nous resteront acquis sauf si nous réussissons à relouer les salons.

Pour toute annulation qui nous parviendrait 6 mois avant la date de la manifestation, le montant total de la location sera dû.

Le forfait chambre sera intégralement facturé s'il n'est pas annulé au moins 1 mois avant la date de la réception.

Le Manoir des Chevaliers se réserve le droit d'annuler le contrat en cas d'événements de force majeure tels qu'un incendie, un dégât des eaux ou une grève.

En cas de litige, la juridiction compétente est celle dont relève le Manoir des Chevaliers de Guiry.

Responsabilités des locataires

L'organisateur est responsable de toutes dégradations consécutives à la réception. Les réparations et remises en état qui apparaîtraient nécessaire seront à sa charge.

Le bassin pour des raisons de sécurité est proposé vide. Pour le remplir nous vous demandons une lettre de décharge ainsi qu'un coût additionnel de 200€ correspondant à la mise en eau.

Un état des lieux effectué avec le responsable du site sera soumis à votre signature. Un chèque de caution de 1000,00 € (encaissé) vous sera demandé lors du dernier règlement et sera restitué après constat au plus tard huit jours après la date de votre réception de mariage. Nous louons les espaces propres, nous vous demandons de les restituer propres. Faute de quoi un forfait nettoyage de 400€ sera retenu sur la caution.

Le Manoir des Chevaliers de Guiry n'est aucunement responsable du matériel, boissons, nourriture ou objets entreposés avant, pendant ou après la réception.

Le Manoir des Chevaliers de Guiry ne peut être tenu responsable des vols et dégradations constatés sur les véhicules garés sur le parking. Toute décoration sur les murs, éclairage, installations extérieurs, modification des lieux en l'état doivent être faites avec l'accord du propriétaire.

Aucune sonorisation n'est possible à l'extérieur des salons. L'organisateur est responsable des déclarations et redevances à la SACEM.

Le nombre de décibels devra correspondre à la législation en vigueur décret n°98-1143 du 15 décembre (105dB). Un limiteur de décibels 110 db a été installé afin de respecter les limites d'émergence imposées par la réglementation.



Animations & Prestataires

- Photographe : [Thierry Hugon](#) 06 63 92 81 61
- Magie & Mentalisme : [Xavier Nicolas](#) 06 13 23 45 85
- Disc-Jockey : Hervé Polu [Sono & Co](#) 06 22 00 77 79
- Metteur en fête /Orchestre : [Olivier Sananès](#) 01 55 60 12 34
- Traiteur : [Lars Traiteur](#) 01 30 52 61 65
- Film de Mariage [Terrestre & drone](#) 06 90 96 09 40
- Wedding Cake [Gâteau Création](#) 01 43 34 15 40
- Baby-sitting [Lylo Zenfants](#) 06 72 38 66 11

Le Rêve d'une vie mérite l'exception... Pour que ce jour compte...

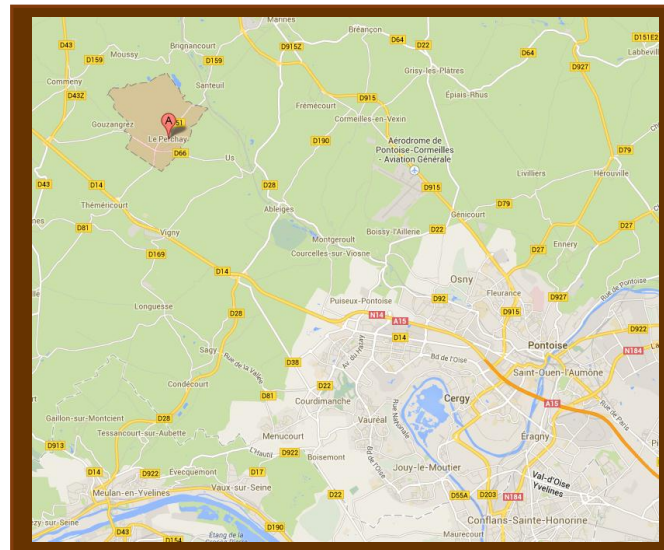
Pour toute information sur l'organisation de votre réception, nous vous invitons à contacter notre service commercial :
Claire Cuau Tel : **01 39 10 15 07** - contact@manoir-des-chevaliers.com
www.manoir-des-chevaliers.com

Visite du Manoir des Chevaliers

Monsieur Cateigne

01-34-66-01-04

Exclusivement sur rendez-vous
9h à 12h - 14h à 18h



Situation et accès

12 km de Cergy-Pontoise
40 km de la Défense

Autoroute A15, puis N14

L'entrée du Manoir des Chevaliers se fait à la droite de l'Eglise, Grande Rue.